

1 juin 2012 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le contrat de génération, à Bondoufle (Essonne) le 1er juin 2012.

Mesdames, Messieurs,

Je voulais d'abord remercier M. JESTIN, le Président-directeur général de cette entreprise, de nous avoir accueillis, ici, à Bondoufle.

Je salue la maire adjoint de cette commune et également le conseiller général.

Je voulais venir avec le ministre du travail, de l'emploi, du dialogue social, Michel SAPIN, pour constater in-situ ce que pourrait être le contrat de génération. Parce que dans cette entreprise il y a eu un effort depuis de longues années, pour qu'il y ait une transmission d'expérience des plus âgés, qui ont été préparés à cette mission et qui sont même revenus dans l'entreprise pour effectuer cette tâche, vers les plus jeunes.

Je voulais démontrer que d'abord le contrat de génération ne pouvait pas être une formule qui s'appliquait mécaniquement à toutes les entreprises. Mais qu'elle devait être adaptée à chacune des situations. D'où la négociation qui va s'ouvrir dans le cadre de la conférence sociale et qui permettra de trouver les meilleures incitations pour cette alliance des âges. Faire en sorte que les plus anciens, qui restent dans l'entreprise ou y reviennent, puissent transmettre aux plus jeunes, avec un contrat à durée indéterminée, pour ces jeunes qui accèdent pour la première fois à l'emploi.

Et la deuxième leçon que j'ai tiré de cette visite, outre l'ambiance excellente, à la fois en interne et en externe, la deuxième leçon c'est qu'il est nécessaire de valider l'expérience qui peut être donnée dans ces premiers mois de formation. De façon à ce que ces jeunes puissent, au bout d'un temps, avoir non seulement la perspective de rentrer dans l'entreprise avec un contrat à durée indéterminée mais aussi la validation d'un certain nombre d'acquis, qui ne peut pas venir de l'entreprise elle-même et qui ne pourrait venir que d'un organisme qui viendrait gratifier le jeune. Non seulement d'un temps de formation, qui serait reconnu, mais d'un diplôme qui pourrait également être apporté et reconnu.

Enfin, les plus anciens m'ont dit qu'ils avaient besoin d'être identifiés comme possible tuteurs assez longtemps à l'avance pour qu'ils puissent se préparer. Sans qu'ils deviennent des tuteurs à plein temps, car il n'est pas bon qu'un salarié, même disposant d'une expérience importante, ne soit reconnu comme salarié que pour transmettre son expérience. Il doit continuer et les cas m'ont été démontrés, à être pleinement utiles sur la fonction qui était jusque-là exercée dans l'entreprise.

Enfin, il y avait la présence d'une déléguée syndicale de la CGT, pour ne pas la nommer, qui nous a dit que ça devait se faire aussi dans le cadre d'une relation sociale avec une confiance mutuelle. A la fois dans ce que peut être la défense des salariés et de ce que doit être la responsabilité d'une entreprise.

Je lui ai dit qu'il y avait aussi des contrats de génération possibles pour les responsables syndicaux. Il faut aussi qu'il y ait des jeunes qui s'investissent dans ces missions-là. Parce que c'est un rôle dans l'entreprise et il ne convient pas de faire que la responsabilité syndicale soit simplement pour des salariés qui auraient renoncé à leur carrière.

Une responsable ou un responsable syndical doit aussi réussir sa carrière.

Voilà je voulais donc revenir dans une entreprise pour rappeler ce qu'avait été l'engagement de campagne du contrat de génération. Ce contrat de génération qui va être maintenant soumis aux

campagne du contrat de génération. Ce contrat de génération qui va être maintenant soumis aux partenaires sociaux et qui va trouver un cadre législatif qui devra avoir la souplesse nécessaire pour permettre son adaptation dans toutes les entreprises de France.

Nous sommes dans une situation du marché du travail qui est préoccupante. On a encore eu les chiffres du chômage qui ont été publiés avec une progression continue du nombre de demandeurs d'emploi depuis un an et avec cette configuration exceptionnelle que la France rencontre, c'est d'avoir un chômage pour les plus de 55 ans élevé et un chômage des jeunes également élevé avant 25 ans et parfois même avant 30 ans, puisque seul un jeune sur trois a un contrat à durée indéterminée le reste sont des contrats précaires ou de l'intérim. Et vous avez appris que lorsqu'il y a des ajustements d'emploi d'effectifs ce sont les plus jeunes qui en sont les premières victimes.

Nous avons été alertés par des remises en causes d'intérim dans les entreprises automobiles. Ce sont les plus jeunes qui vont être les premiers concernés. Donc le contrat de générations il est fait pour donner de la stabilité. Stabilité pour que les plus anciens puissent rester dans l'emploi pour rester dans l'emploi pour partir à la retraite dans de bonnes conditions et stabilité pour les jeunes pour qu'ils puissent rentrer dans l'emploi avec un contrat à durée indéterminée.

Donc j'avais besoin de trouver des illustrations, des anticipations, des préfigurations, des expérimentations et donc c'est chez vous SUPRATEC que je suis venu voir ce qui était possible de faire et ce que nous ferons encore mieux dans le cadre légal qui sera proposé et avec les adaptations propres à chaque branche professionnelle.

Je voudrai saluer les salariés de cette entreprise non seulement pour m'avoir accueilli aussi agréablement mais aussi pour avoir démontré la qualité de ce qui se faisait ici et si je peux promouvoir aussi cette entreprise en France, en Chine puisqu'il y avait, je le ferai maintenant, parce que vous avez besoin aussi d'être soutenu, d'être appuyés et quand il y a de l'innovation sociale c'est très important de la reconnaître.

L'innovation c'est l'innovation des matériels, l'innovation technologique c'est aussi l'innovation sociale. Et ici il y a de l'innovation sociale. Et quand tout se lie innovation sociale, innovation technologique et innovation matérielle nous pouvons avoir une réussite. Merci d'en avoir fourni le cadre, c'est mon premier déplacement vous vous rendez-compte ? Je suis allé partout, à Washington, à Chicago, à Berlin et mon rêve c'était de venir à Bondoufle, c'est fait.

Merci beaucoup, merci à tous et à toutes.